



HAL
open science

Communiquer sur les risques naturels en montagne : des effets de croyance aux divergences sociales

Mikael Chambru, Jean-Philippe De Oliveira Oliveira

► To cite this version:

Mikael Chambru, Jean-Philippe De Oliveira Oliveira. Communiquer sur les risques naturels en montagne : des effets de croyance aux divergences sociales. *Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research*, 2021, 109-2. hal-03409818

HAL Id: hal-03409818

<https://hal.science/hal-03409818>

Submitted on 30 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine

109-2 | 2021

La montagne et les nouvelles manières de faire connaissance

Communiquer sur les risques naturels en montagne : des effets de croyance aux divergences sociales

Mikaël Chambru et Jean-Philippe De Oliverira



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rga/8913>

ISSN : 1760-7426

Éditeur :

Association pour la diffusion de la recherche alpine, UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Référence électronique

Mikaël Chambru et Jean-Philippe De Oliverira, « Communiquer sur les risques naturels en montagne : des effets de croyance aux divergences sociales », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 109-2 | 2021, mis en ligne le , consulté le 28 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rga/8913>

Ce document a été généré automatiquement le 28 octobre 2021.



La Revue de Géographie Alpine est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Communiquer sur les risques naturels en montagne : des effets de croyance aux divergences sociales

Mikaël Chambru et Jean-Philippe De Oliverira

Communiquer sur les risques naturels en montagne : des effets de croyance aux divergences sociales

- 1 Contrairement à d'autres disciplines des Sciences humaines et sociales (SHS), les Sciences de l'information et de la communication (SIC) se sont peu intéressées à la montagne comme objet et terrain de recherche. Or la communication et les phénomènes communicationnels se déploient de longue date dans les territoires de montagne autour de logiques sociales, d'outils, de dispositifs, de pratiques, de jeux et stratégies d'acteurs, de rapports de pouvoir, ou de conflictualités. Peu ou pas étudiés par les SIC, ils n'ont pour autant pas été tenus à l'écart des dynamiques de production des connaissances et des savoirs scientifiques. D'autres disciplines des SHS, en premier lieu la géographie, ont étudié et étudient toujours la communication en montagne. Ces travaux prennent généralement pour objet les outils de communication comme un vecteur d'information, de sensibilisation, d'éducation, de responsabilisation, d'adaptation des pratiques et des territoires face aux risques environnementaux et naturels (Lolive & Okamura, 2017). Ils thématisent la communication autour de la question de l'« information préventive », elle-même saisie comme un pilier des politiques publiques de prévention des risques dont il s'agit de mesurer l'influence sur les publics puis d'en améliorer l'impact afin de renforcer la sensibilisation aux situations multirisques en milieu alpin. Dans ces perspectives, la communication sur les risques naturels en montagne s'entend ainsi comme une forme de communication persuasive assez « classique », dont la finalité est de fabriquer du consensus et de

provoquer des changements de comportement (Dacheux, 1996). Cette approche fonctionnaliste de la communication tend à surestimer les effets des dispositifs de communication et à réduire la communication à un phénomène de diffusion d'information dont il faudrait évaluer l'efficacité afin d'en améliorer la portée sur les publics (De Oliveira, 2020). Les SIC saisissent au contraire la communication comme un processus et un phénomène social complexe révélateur de logiques sociales la dépassant, aux multiples dimensions (politiques, culturelles, économiques ou technologiques), se déployant à différentes échelles (au niveau des individus comme à celui de la société) et de façon asymétrique (en termes d'espace, de temporalité, de situation et de technique). Autrement dit, cette approche communicationnelle des processus communicationnels ne réduit pas la communication aux seuls outils et à leurs potentiels effets sociaux (Olivesi, 2013).

- 2 C'est précisément à partir de cette approche que cet article analyse la communication sur les risques naturels en montagne¹ pour en saisir les enjeux sociopolitiques et scientifiques dans un contexte d'injonction à la transition écologique des territoires alpins. Cette analyse s'appuie sur le déroulé d'une « recherche-action » interdisciplinaire (géographie et SIC) entre quatre laboratoires de recherche de trois universités françaises², financée par le Fonds européen de développement régional (FEDER) via le Programme interrégional du massif des Alpes (POIA). Deux territoires de montagne, un dans les Hautes-Alpes et un en Haute-Savoie³, ont été enquêtés pendant trois ans⁴. Cette recherche-action a comme finalité opérationnelle la production d'une expertise scientifique devant appuyer l'action publique dans les territoires de montagne, par la livraison d'outils fonctionnels visant à mettre en place ou à améliorer les dispositifs de prévention et de sensibilisation des publics (habitants et touristes) aux risques naturels en montagne pour favoriser les changements de comportement. Cette finalité opérationnelle envisage donc la communication en tant que dispositif technicisé doté d'effets performatifs permettant de mettre en cohérence, voire d'uniformiser, les pratiques des individus. Or ce discours sur la communication produit des effets de réalité : l'enracinement de la croyance en la « toute-puissance » de la communication dans sa capacité à transformer le monde social pour le « bien commun », alors même que la communication participe à structurer les relations de pouvoir et le fonctionnement de l'espace public contemporain (Neveu et Rieffel, 1991). Cette finalité opérationnelle entre certes en tension avec notre approche scientifique saisissant les enjeux de communication comme autant d'enjeux de pouvoir « en train de se faire », mais offre en contrepartie un observatoire in situ pour interroger les sens communs de la communication mobilisés par la recherche en SHS autour de l'« information préventive ». C'est la raison pour laquelle nous avons finalement fait le choix de nous engager dans ce projet de recherche-action, malgré nos réticences épistémiques explicitées dès la phase de réponse à l'appel à projet auprès de nos partenaires. Nous avons alors adopté une double posture de recherche, articulant de façon pragmatique approche fonctionnaliste de la communication (pour la dimension opérationnelle) et approche critique en SIC (pour la dimension scientifique). Ce choix de « tenir » ces deux approches en apparence contradictoires n'a rien d'inédit⁵. Son originalité réside plutôt dans le point d'entrée que ce projet de recherche-action offre simultanément sur le terrain montagnard et sur un objet empirique réflexif pour analyser la communication sur les risques naturels en montagne à partir des politiques publiques déployées autour de ceux-ci et enrôlant les chercheurs dans la production d'une expertise scientifique à visée sociopolitique.

- 3 Dans cette perspective, la montagne est pour nous un nouveau terrain (encore non investigué) permettant d'identifier les mutations contemporaines de la communication publique autour des questions sociétales, plus particulièrement à travers la mobilisation des techniques d'information et de communication visant à faire évoluer les comportements des individus dans le domaine de l'environnement au sein de territoires « à risques ». La montagne est précisément présentée comme un territoire particulièrement soumis aux risques naturels (Naaim-Bouvet et Richard, 2015), dont la vulnérabilité est accrue sous l'effet du changement climatique en cours (Einhorn *et al.* 2015). En réponse, l'action publique doit développer « une culture locale du risque » et améliorer l'« information préventive » autour de ces risques tandis que la communication est présentée comme un des principaux vecteurs de résilience (Ouarab-Bouaouli, 2008). Cela conduit et légitime le recours à la communication publique et à la mobilisation des dispositifs info-communicationnels dans le but de faire évoluer les comportements des individus. Dans cet article, le questionnement structurant notre analyse est le suivant : en quoi le déploiement, dans les territoires de montagne, de la communication autour de l'« information préventive » sur les risques naturels dans les politiques publiques révèle-t-il des divergences sociales ? L'analyse est structurée en deux ensembles de résultats issus de notre enquête de terrain. Le premier montre qu'il existe un décalage entre les pouvoirs publics faisant des risques naturels un problème à prendre en charge et les habitants qui ne vivent pas collectivement ces situations comme problématiques et comme nécessitant une intervention publique renforçant l'« information préventive ». Le second résultat montre que ce décalage s'explique en partie par le fait qu'une politique communicationnelle axée autour de l'« information préventive » permet l'inscription consensuelle et plurielle d'une logique de « biopouvoir » dans l'action publique au sein des territoires de montagne.

Les risques naturels en montagne : un problème sans public ?

- 4 L'appel à projets POIA avait pour objectif « de faire émerger des projets scientifiques partenariaux co-construits avec des acteurs locaux pour développer des outils innovants de gestion intégrée des risques naturels et d'adaptation au changement climatique ». La recherche-action interdisciplinaire sur laquelle s'appuie le propos de cet article s'inscrit dans cette dynamique, plus particulièrement dans l'axe « Science-Décision-Action pour la prévention des risques naturels dans les Alpes ». L'appel à projets soulignait la nécessité d'une action publique renouvelée autour de la gestion des risques, définie selon une perspective institutionnelle et s'appuyant sur des savoirs technico-scientifiques précis et modélisés. Ces risques en montagne sont simultanément un phénomène naturel et un produit social organisé par un cadre réglementaire et législatif s'inscrivant sur le temps de l'action publique en montagne (Favier, 2002). Le risque naturel fait ainsi partie intégrante des dynamiques sociales, économiques et politiques des sociétés montagnardes. À partir du XIII^{ème} siècle et des premières réglementations édictées par le pouvoir politique, un équilibre s'installe au sein de ces territoires à « risques » entre les autorités administratives et les habitants, puis évolue au fil des siècles en fonction des transformations des modalités d'action étatique et des recompositions du milieu montagnard ; avec toutefois une configuration relativement stable marquée par une tension entre usages socio-économiques de la

montagne, sécurité des communautés villageoises et intérêt général défini par l'État (Decrop, 1998). À partir de la fin du XX^{ème} siècle s'opère une mutation de la scène du risque en montagne, dans laquelle la diffusion d'« information préventive » devient progressivement un axe privilégié des politiques publiques relatives à la gestion des risques, mobilisée comme outil de réduction de la vulnérabilité et avec comme finalité de modifier les comportements des publics (Peltier, 2005). Deux des axes de la recherche-action dont il est question ici s'intéressent d'ailleurs spécifiquement à cette question articulée autour de la construction de protocoles alternatifs et de l'usage potentiel des réseaux sociaux numériques pour produire une « meilleure » information préventive sur les risques et accroître la résilience des territoires en question. L'hypothèse sous-jacente de cette approche est la nécessité de compenser une potentielle perte des connaissances empiriques des publics par le partage d'une information scientifique au plus grand nombre, *via* des dispositifs considérés comme « innovants » par nos partenaires académiques et territoriaux.

- 5 Or, cette opposition entre savoirs vernaculaires et savoirs technoscientifiques sur les risques naturels ne résiste pas à l'examen critique de l'histoire montagnarde, tant ces derniers se sont construits de façon collective, plurielle et conflictuelle au-delà d'un aléa paramétrable (Favier & Granet-Abisset, 2000). Notre enquête de terrain réalisée à Pra Chiriou et Villard d'Aulp entre 2018 et 2020 le confirme. Premièrement, les risques naturels sur ces deux territoires sont clairement identifiés et connus par les habitants et les résidents secondaires : il n'y a pas de phénomène de « déni de réalité » ou de méconnaissance des dangers observables. La totalité des enquêtés sont par exemple en capacité d'identifier avec exactitude un des risques majeurs (avalanches, éboulement, glissement de terrain, lave torrentielle) auxquels le territoire est soumis, y compris lorsque la commune ne dispose pas ou ne publicise pas les documents réglementaires de préventions des risques et d'« information préventive ». Deuxièmement, la prévention des risques n'est pas considérée par les habitants comme un problème qui requiert une attention particulière des élus locaux et la mise en place de dispositifs de communication autres que ceux qui existent déjà :

« Il ne faut pas non plus exagérer, c'est sûr que le risque zéro n'existe pas. Les services de l'État ont tendance à exagérer les risques naturels. » (EPC) ;

« Je n'ai pas l'impression de vivre sous un risque. Si on écoute la réglementation, tout le village est en zone rouge, donc à risque : cela n'a pas de sens. » (EVC).

- 6 Trois postures vis-à-vis des risques naturels auxquels les publics sont potentiellement exposés peuvent alors être identifiées. La première, sans minimiser le risque, le définit comme un élément inhérent et constitutif au milieu montagnard, de telle sorte qu'il est considéré comme un risque ordinaire dont la menace est visible, les aléas récurrents et un avènement incertain :

« C'est la nature, cela existe depuis les origines donc on sait qu'on risque des inondations, des ravins, des avalanches de pierre. » (EPC) ;

« Ici on fait avec [...] on habite là ou pas, on l'accepte. » (*idem*) ;

« Le risque faisait partie de mon métier [...] ; assumer un risque, c'est la vie tout simplement » (EVA) ; « cela reste un milieu naturel et sauvage et on ne peut pas tout maîtriser. » (*idem*) ;

« On vit avec les risques depuis tout petit, on est habitué à ces choses-là, on respecte la montagne. » (EVA).

- 7 La seconde consiste à mettre en avant l'expertise des publics face aux risques, de par leur connaissance du territoire et leurs pratiques routinières d'une culture locale du risque :
- « Je ne vois pas trop quelles informations on peut nous donner parce qu'on connaît le sujet. » (EPC) ;
 - « Je suis un peu le bon sens montagnard. » (*idem*) ;
 - « Bah oui faut un minimum de connaissances de la montagne. » (EVA).
- 8 La troisième posture, corollaire des deux premières, met en avant la trop grande importance donnée à la gestion des risques sur le territoire :
- « Les risques, les risques... on nous en met de partout bientôt... Bientôt même sortir de chez soi, cela va être un risque. » (EPC) ;
 - « Cela me gonfle parce qu'on est dans une société où bientôt on ne pourra plus rien faire, on voit des risques partout ! » (EPC) ;
 - « C'est un peu trop, on est rentré dans une culture où on a peur de tout. Il faut se protéger de tous les risques, ce n'est pas tenable. » (EVA).
- 9 Sur les territoires de montagne enquêtés, il n'y a donc pas d'expression d'un besoin de plus d'informations préventives liées aux risques naturels ni même de dispositifs particuliers supplémentaires qui viendraient des publics eux-mêmes. L'information sur les risques est même une question agaçante pour certains, comme cet habitant qui soupire et répond à propos de recevoir de l'information : « mais je m'en fiche ! » (EPC). Ce besoin formulé *a priori* par les institutions est donc extérieur au territoire : les risques naturels en montagne sont considérés à Pra Chiriou et Villard d'Aulp par les publics locaux comme un non-problème. Son objectivation territorialisée est par conséquent en décalage avec celle du cadre national et supra-national intégré au projet de recherche-action. Ce cadrage justifiant lui-même la nécessité d'une action publique continue depuis le XIX^{ème} siècle à mesure que les enjeux de ce problème s'entremêlent avec d'autres et participent simultanément à l'émergence de conflits entre pouvoirs centraux et collectivités territoriales autour des solutions à apporter aux situations identifiées comme problématiques. S'observe alors sur les territoires de montagne un processus en définitive assez classique dans les politiques publiques en France (Ollivier-Yaniv, 2013). Ce dernier articule ainsi un appareil réglementaire combinant la loi, la régulation et le management de la bureaucratie qui permettent des sanctions en cas de non-respect du « parapluie juridique » déployé par l'État pour se prémunir de toute responsabilité en cas d'accident, tandis que l'information préventive permet de justifier, *a priori* et *a posteriori*, la nécessité de cette action réglementaire en explicitant les dangers pour les publics montagnards. Les évolutions récentes du dispositif réglementaire français autour des risques naturels, axées sur une logique de responsabilisation accrue de l'individu et dans un contexte où le système d'acteurs de l'« information préventive » se complexifie, s'appuie en effet sur le triptyque suivant : « informer, c'est prévenir un danger », « informer, c'est façonner des 'comportements responsables », « informer, c'est protéger » (Becerra et Peltier, 2011). Autrement dit, la contrainte de communiquer autour des risques naturels pour les élus locaux est, selon les résultats de notre enquête de terrain, plus exogène qu'endogène au territoire sur lequel ils déploient leur action politique. Pourtant, dans le cadre de cette recherche-action, ces élus locaux ont fait le choix de s'engager dans cette dynamique impulsée par les institutions européennes autour des risques naturels plutôt que de participer à la publicisation des risques socio-économiques préoccupant davantage les habitants des deux communes. Les équipes municipales en place ont en effet signé une manifestation

d'intérêt pour cette recherche (pièce indispensable pour la complétude de la réponse à l'appel à projets) notamment pour bénéficier de recommandations stratégiques sur une communication liée à l'« information préventive ». Comment l'expliquer ?

L'« information préventive » : une logique de « biopouvoir » ?

- 10 Ce décalage apparu de façon saillante au cours de ce projet de recherche-action peut apparaître de prime abord paradoxal, voire contradictoire si l'on n'envisage pas la communication comme révélatrice de logiques sociales la dépassant, aux multiples dimensions, se déployant à différentes échelles spatiotemporelles et de façon asymétrique. Cette approche communicationnelle, arrimée à une enquête de terrain où notre posture consiste à écouter ce que pensent, disent et vivent les publics (Chambru et De Oliveira, 2021), permet de documenter l'hypothèse selon laquelle une politique communicationnelle axée autour de l'« information préventive » permet l'inscription consensuelle et plurielle d'une logique de « biopouvoir » dans l'action publique au sein des territoires de montagne ; et donc d'expliquer en partie pourquoi ce paradoxe n'en est pas nécessairement un. Notre enquête de terrain révèle en effet un enjeu public invisibilisé *a priori* par le cadrage institutionnel de la recherche-action autour des risques naturels. Lorsqu'ils sont interrogés sur ces derniers, la totalité des enquêtés évoquent systématiquement et spontanément les risques socio-économiques soulevés par le problème climatique en montagne et ses effets sur le modèle de développement territorial fondé sur l'activité touristique hivernale, priorisant également unanimement ces risques socio-économiques avant les risques naturels en termes d'urgence à agir pour y faire face :
- « Si il y a moins de neige et que la station ne peut plus tourner, tout le monde va partir, cela sera un second exode. » (EPC)
 - « Le problème c'est qu'il n'y ait pas de boulot à l'année ! Si des jeunes viennent s'installer, ils vont faire quoi ? » (EPC)
 - « Le vrai risque, c'est que l'école ferme : il n'y a pas eu de naissance depuis trois ans dans le village. » (EPC)
 - « Si l'école ferme, les familles ne viendront pas s'installer, puis il n'y aura plus de commerce et on deviendra un village de retraités ou de résidents secondaires. » (EPC).
- 11 L'inquiétude socio-économique formulée par les habitants du territoire est donc en décalage manifeste avec le besoin d'information préventive sur les risques naturels fixé *a priori* par les institutions nationales et supranationales. L'enjeu territorial ne serait donc pas de construire de l'« information préventive » sur des risques déjà définis mais de construire collectivement ces risques, c'est-à-dire les définir et les problématiser, pour leur apporter des solutions adaptées.
- 12 Or établir une connexion entre maîtrise des risques et processus démocratique ouvre la possibilité à l'expression de divergences sociales sur le devenir des territoires en question, à une remise en cause de la légitimité des solutions institutionnelles proposées jusqu'alors, et, en définitive, à une politisation des enjeux et des incertitudes associés. Or les élus de Pra Chiriou et Villard d'Aulp jugent ces enjeux et ces incertitudes incompatibles avec le maintien du modèle de développement socio-économique du territoire (qui est aussi la priorité de leur action politique) car leur mise en débat engendrerait du dissensus et des conflits fragilisant l'équilibre institué entre

ceux qui vivent essentiellement du tourisme lié au ski et ceux qui souhaitent privilégier d'autres activités. Dès lors, s'engager publiquement autour de la question des risques naturels est peu risqué localement, d'autant plus qu'en France, et à l'inverse d'autres pays, l'« information préventive » n'a pas comme finalité de faire participer les publics aux processus de prise de décision publique (Peltier, 2005). L'« information préventive » autour des risques naturels s'inscrit au contraire dans les politiques de prévention des risques qui, en tant que catégorie de l'action publique, prennent comme objet des questions sociétales permettant au pouvoir politique de justifier son engagement et son action pour la sécurité, celle-ci étant un « principe régulateur » consubstantiel des États (Ollivier-Yaniv, 2013). Cette interprétation « asociale » des risques naturels conduit à ce que les solutions envisagées reposent sur des prescriptions normatives présentées au public comme indiscutables car « allant de soi » et étant mises en œuvre au nom de l'intérêt général : protéger les publics montagnards des spécificités géographiques de leur territoire les exposant à un danger (avalanches, laves torrentielles, éboulements, etc.) afin d'éviter les dégâts matériels et humains, même si ce besoin de sécurité n'est pas exprimé par ces derniers. Dans cette perspective, la gestion des risques naturels en montagne s'inscrit dans une évolution des formes de gouvernement dans les sociétés « occidentales » contemporaines marquée par le développement de la « biopolitique » du pouvoir (Foucault, 1976, 2004) : les pouvoirs publics investissent à différentes échelles un champ social afin d'élargir leur interventionnisme sur des questions se présentant comme a-partisanes et a-conflictuelles renvoyant aux comportements individuels, tandis qu'ils se sont retirés de la régulation des activités économiques sous l'impulsion de la doctrine néolibérale.

- 13 Dans ces formes de gouvernement, la communication permet aux pouvoirs publics de limiter leur intervention coercitive en mobilisant des instruments et des dispositifs persuasifs (Ollivier-Yaniv, 2013). Ainsi, communiquer sur les risques naturels dans le contexte montagnard n'a pas uniquement comme finalité de répondre à un besoin de faire évoluer les comportements des publics pour les rendre plus efficaces face aux menaces environnementales. S'engager dans l'« information préventive » sous-tend aussi et avant tout des enjeux plus politiques et invisibilisés, ce qui est une des variables explicatives de l'engagement des équipes municipales de Pra Chiriou et Villard d'Aulp. Premièrement, il s'agit d'inscrire l'action sur le territoire conformément aux obligations légales (outils de prévention de type Document d'information communal sur les risques majeurs par exemple) qui incombent aux collectivités locales. Les élus de Villard d'Aulp mettent par exemple en avant qu'ils se sentent « obligés » de faire de l'« information préventive », même si cela ne répond pas à une demande des habitants. À cet égard, les élus « reprochent » à l'État de leur déléguer des compétences et des responsabilités en termes de risques, dans un contexte de restrictions budgétaires toujours plus fortes (avec la réduction des dotations qui oblige les élus locaux à arbitrer en termes de dépenses). Deuxièmement, il s'agit également pour les élus locaux de renforcer leur capital politique, non pas auprès de leurs administrés (qui n'ont pas d'attentes sur ce type d'action), mais auprès des différents échelons politiques (communauté de communes, préfecture, département, région...). À Villard d'Aulp, cet aspect est très explicite : le maire s'investit sur les questions liées à l'environnement et aux risques car cela lui donne de la visibilité et du crédit au niveau local et... national (durant son mandat, la visite de la ministre de l'écologie Ségolène Royal en témoigne). À Pra Chiriou, le maire a été acculturé à cette dimension préventive par une carrière professionnelle au sein d'institutions publiques et

politiques (parc naturel régional, conseil général, mairie), puis au cours de différents mandats électifs. Autrement dit, les élus locaux se retrouvent à « prendre part au jeu » (Desage & Guéranger, 2011) pour faire face à une contrainte extérieure à leur environnement car ils doivent répondre à cette injonction d'une action publique territorialisée. Sont ainsi mis en discussion les outils d'« information » liés aux politiques de prévention des risques naturels et non la conception particulière du risque sous-jacente et orientant cette politique publique de prévention (Gilbert, 2013), alors même que l'appel à projets incitait à inclure dans le protocole méthodologique des dispositifs associant les habitants aux recommandations faites aux élus. S'observe ici le décalage spatial de l'action publique, entre d'un côté un niveau national et supranational s'appuyant sur une logique de participation afin de « fabriquer » artificiellement du consensus et ainsi légitimer ses décisions et, de l'autre, le niveau local trouvant un intérêt à élaborer des actions d'« information préventive » vis-à-vis des échelons territoriaux supérieurs, sans pour autant y gagner en « capital politique » auprès de ses administrés.

Conclusion

- 14 La montagne et l'action publique autour des risques naturels s'y déployant permettent d'analyser en quoi et comment la communication s'apparente à une catégorie de l'action de l'État sur les territoires. Les risques naturels apparaissent alors comme un « objet biopolitique régulé » (Schiffino, 2011), lui-même façonné sur le temps long par la construction sociale de ce problème public, la non-mobilisation des publics et des acteurs sociaux dans ce processus ainsi que la forte sensibilité institutionnelle à ce problème. Dès lors, la communication publique se trouve à nouveau mobilisée et légitimée au nom de l'intérêt général via des jeux d'échelles spatiotemporelles. Or, à l'inverse des territoires « à risques » technologiques (Suraud, 2014), elle ne se traduit pas par la mise en œuvre d'espaces de débat public significatif autour des risques au sein des territoires alpins... alors même que le risque en montagne s'est historiquement construit « par échanges réciproques de savoirs, par appropriations successives de ces savoirs et savoir-faire – une élaboration collective, non pas consensuelle, mais plurielle, du risque (...) et non pas seulement [par la construction] d'une information sur un risque déjà là, déjà donné » (Decrop, 1998). *In fine* cela revient dans l'analyse scientifique liée à ce projet de recherche-action à faire des conclusions invalidant les demandes institutionnelles en terme de livrable opérationnel : la centralité donnée à la communication et à l'information autour de la prévention des « risques naturels » participe ainsi paradoxalement à discréditer et invisibiliser l'action de prévention – pourtant nécessaire et légitime – au sein des espaces montagnards. Cette centralité renvoie par ailleurs à la surveillance accrue des comportements individuels par les institutions et les acteurs politiques remise en cause par les habitants : notre enquête de terrain montre qu'ils défendent plutôt une approche de la gestion des risques incluant une dynamique collective de mise en politique globale du devenir des territoires alpins. Dès lors, la fabrication de la dimension communicationnelle d'une politique de prévention pourrait être une occasion privilégiée d'impliquer les habitants dans la construction de ces enjeux socio-politiques, c'est-à-dire de déplacer la question initiale à l'ensemble des risques – naturels et socio-économiques – auxquels les habitants s'estiment confrontés. Cela revient donc à rendre visibles autour de ces questions les tensions et les stratégies

d'acteurs contemporaines entre les habitants, les pouvoirs publics et les scientifiques, notamment en affirmant et réactualisant les enjeux éthiques et épistémologiques que cela soulève pour ces derniers dans ce jeu d'acteurs.

- 15 Plusieurs questions, envisagées comme autant de pistes d'ouverture d'un dialogue interdisciplinaire, se posent pour les chercheurs en SHS. Si la sensibilisation aux risques en montagne n'est pas une priorité ni même un besoin pour les publics montagnards, pourquoi participer à la construction d'une politique d'information préventive sur ces territoires qui devra « de toutes façons » répondre à des injonctions extérieures ? De même, pourquoi participer à la légitimation de la norme sociale de la prévoyance en cherchant à faire « participer » les publics à une question à laquelle ils considèrent être les plus à même d'apporter leurs propres réponses ? S'agit-il d'une façon pour les chercheurs de répondre avant tout à un impératif moral (penser la résilience des territoires de montagne et ses enjeux sur le temps long et à différentes échelles spatiales) auquel ils accordent une place importante ? En quoi les publics montagnards pourraient être sensibles à des dispositifs de communication venus d'acteurs extérieurs pour les sensibiliser aux risques alpins, alors qu'ils considèrent mieux les connaître que ceux qui les ont pensés, quand bien même ces dispositifs auraient été sur la base d'une enquête empirique rigoureuse ? Produire ce type d'enquête commanditée par les institutions publiques, y compris dans des dynamiques de recherche-action ne participe-t-il pas à déposséder ces publics de leur territoire et des problèmes qui s'y posent ? Dès lors, est-il pertinent pour les chercheurs souhaitant produire des connaissances critiques de participer à ce type de programme de recherche en SHS s'inscrivant *in fine* dans une logique « biopolitique » de l'action publique ?
- 16 L'expérience de ces trois années de recherche-action souligne que la réflexivité et la dimension critique doivent être actives tout au long du projet afin de maintenir en permanence une double posture entre approche fonctionnaliste de la communication (pour la dimension opérationnelle) et approche critique des SIC (pour la dimension scientifique). Cette posture se retrouve en effet régulièrement mise à l'épreuve des dynamiques de l'enquête et des collaborations interdisciplinaires avec les chercheurs saisissant la communication uniquement dans sa dimension instrumentale. D'où l'importance d'une interdisciplinarité focalisée autour des SIC dès lors qu'il est question d'analyser la communication et les phénomènes communicationnels se déployant dans les territoires de montagne (Chambru & De Oliveira, 2021), notamment au prisme de l'« information préventive » autour des risques naturels. Ceci est d'autant plus d'actualité qu'émerge désormais, simultanément à l'agenda scientifique et politique, l'intégration de la question des risques naturels à la problématique de la transition écologique des territoires de montagne... s'inscrivant elle-même dans un double référentiel sociopolitique et culturel antagoniste : d'une part, celui d'une recherche d'alternatives au modèle de la croissance économique et de la dépendance aux énergies fossiles ; d'autre part, celui des politiques publiques gestionnaires procédant d'une intégration de cette critique (Chambru et Claeys, 2021). Dans ce contexte, participer à la production d'une expertise scientifique visant à créer avec les institutions publiques des dispositifs info-communicationnels (qu'il s'agisse d'« information », de « prévention », de « participation » ou de « délibération ») justifiés par cette injonction ambivalente à la transition des territoires alpins n'est pas anodin d'un point de vue

épistémique et épistémologique, ainsi qu'en termes d'éthique de la recherche et de responsabilité sociale des SHS.

BIBLIOGRAPHIE

- Becerra S. & Peltier A., 2011.- « L'information préventive pour réduire la vulnérabilité aux risques d'inondation, élaboration et efficacité d'une réponse sociale », dans *Le changement climatique. Du méta-risque à la méta-gouvernance* (dir. La Branche, Stéphane), Lavoisier, p. 35-53.
- Chambru M. & Claeys, Cécilia, 2021.- « Le tourisme scientifique dans les aires protégées multi-labellisées : transition écologique et controverse en montagne », dans *Réserves de biosphère et objectifs du développement durable. Enjeux, articulations et tensions en Méditerranée* (dir. Barthes Angela, Romagny Bruno et Cibien Catherine), ISTE Éditions, à paraître.
- Chambru Mikaël & De Oliveira, Jean-Philippe, 2021.- « La recherche-action face au risque climatique en montagne : enquêtes et engagements autour d'un problème public », dans *Questions de communication*, à paraître.
- Dacheu E., 1996.- « Pour une éthique de la recherche en communication : l'exemple de la recherche en communication persuasive », dans *Communication*, vol. 17, n° 1, p. 237-244.
- Decrop G., 1998.- *De l'expertise scientifique au risque négocié. Le cas du risque en montagne*, Cemagref Éditions.
- Desage F. & Guéranger D., 2011.- *La politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.
- De Oliveira J-P., 2020.- *Organisations & communication. Les enjeux de la com en contexte néolibéral*, Éditions Campus ouvert.
- Einhorn Benjamin *et al.*, 2015.- « Changements climatiques et risques naturels dans les Alpes », dans *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, vol 103, n° 2.
- Favier R. & Granet-Abisset A., 2000.- *Histoire et mémoire des risques naturels*, Éditions MSH-Alpes.
- Favier R., 2002.- *Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire*, Éditions MSH-Alpes.
- Foucault, Michel, 1976.- *Histoire de la sexualité*, Tome 1, *la volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault M., 2004.- *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard, Seuil, EHESS.
- Galiber O., 2016.- « Exploration des enjeux de la demande sociale pour les SIC », dans *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 8.
- Granjou C., Mauz I., Daccache M., 2013.- « Les conditions de l'articulation entre recherche et expertise : le cas des recherches sur la biodiversité », dans *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 7, n° 1, p. 67-86.
- Gilbert C., 2013.- « De l'affrontement des risques à la résilience. Une approche politique de la prévention », dans *Communication & langages*, n° 176, p. 65-78.

- Lolive J. & Okamura C., 2017.- « Quelle communication pour la société du risque ? Des expérimentations méthodologiques pour développer une culture du risque », dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 60, n° 169, p. 157-172.
- Naaim-Bouvet F. & Richard D., 2015.- *Les risques naturels en montagne*, Éditions Quae.
- Neveau E. & Rieffel R., 1991.- « Les effets de réalité des sciences de la communication », dans *Réseaux*, n° 50, p. 11-40.
- Olivesi S., 2013.- *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, disciplines*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Ollivier-Yaniv C., 2013.- « Communication, prévention et action publique : proposition d'un modèle intégratif et configurationnel. Le cas de la prévention du tabagisme passif », dans *Communication & langages*, n° 176, p. 93-111.
- Ourab-Bouaoui S. A., 2008.- « Pour une équité dans l'accès à l'information en cas de catastrophes », dans *Communication*, vol. 26, n° 2, p. 174-193.
- Peltier A., 2005.- *La gestion des risques naturels dans les montagnes d'Europe occidentale. Etude comparative du Valais (Suisse), de la Vallée d'Aoste (Italie) et des Hautes-Pyrénées (France)*, thèse de doctorat en géographie, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II.
- Schiffino N., 2011.- « Biopolitique et risque. Quelle action publique en matière de biomédecine, d'OGM et de téléphonie mobile ? », dans *Revue internationale de politique comparée*, vol. 18, n° 4, p. 29-46.
- Suraud M-G., 2014.- « L'espace public des risques. Concertation et communication », dans *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4.

NOTES

1. Nous ne traitons pas dans ce texte les risques liés à l'activité humaine, par exemple les risques technologiques autour des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou des barrages hydrauliques, bien qu'ils soient présents de façon significative dans les territoires de montagne.
2. Trois équipes en géographie des Universités d'Avignon, de Grenoble Alpes et de Lyon 2 et notre équipe en SIC (également de l'Université Grenoble Alpes).
3. Le nom des communes n'est volontairement pas donné aux lecteurs car l'anonymat et la confidentialité ont été garantis aux enquêtés afin de pouvoir recueillir leur parole. Il s'agit également de limiter les tensions au sein de ces territoires, eu égard à la place accordée aux cas individuels et institutions publiques. Dans cette perspective, les noms fictifs de Pra Chiriou et Villard d'Aulp leur seront attribués.
4. Sur chacun des territoires, 20 entretiens semi-directifs ont été menés auprès des élus et des acteurs socio-économiques ainsi que 20 et 30 entretiens directifs (respectivement à Pra Chiriou et Villard d'Aulp, abrégés EPC et EVA) avec des habitants plus éloignés de fonctions socioprofessionnelles orientées sur la gestion et la prévention des risques. Leur analyse est complétée par des observations directes effectuées lors des déplacements réguliers sur le terrain ainsi que par une enquête par questionnaire auprès d'autres habitants. Une partie de ce travail d'enquête a été réalisée avec l'appui de Marianne Chabert, Rosalie Régné et Monica Elkhoury dans le cadre d'un stage de master au sein du laboratoire GRESEC.
5. Cette situation de recherche liée à une demande sociale dont il faut se distancer pour construire son objet d'étude n'est pas nouvelle en SIC puisque son autonomisation et son

institutionnalisation en tant que discipline scientifique est historiquement liée au domaine de l'expertise (Galibert, 2016). Il en est de même dans le domaine de la sociologie du risque et de l'environnement en contexte de commande publique où s'observe une réappropriation politique des savoirs scientifiques produits à travers un modèle procédural d'expertise institué (Granjou, 2003).

RÉSUMÉS

Cet article analyse la communication sur les risques naturels en montagne à partir des politiques publiques d'« information préventive » déployées, enrôlant les chercheurs dans la production d'une expertise scientifique à visée sociopolitique. La communication est ici abordée au prisme des Sciences de l'information et de la communication (SIC) plutôt que comme un phénomène de diffusion d'information à améliorer. L'analyse s'appuie sur une « recherche-action » interdisciplinaire (géographie et SIC) menée dans les Hautes-Alpes et en Haute-Savoie pendant trois ans, mobilisée dans cet article comme objet empirique et réflexif mais aussi point d'entrée sur le terrain montagnard. L'article analyse les mutations contemporaines de la communication publique visant à faire évoluer les comportements des individus dans le domaine de l'environnement au sein de territoires « à risques ». Le but est d'ouvrir, à partir de cette expérience et d'une approche critique en SIC, un dialogue interdisciplinaire sur les dynamiques de recherche et de production des savoirs sur la montagne.

This article analyzes communication concerning natural hazards in mountain regions. It draws on the actual policies of “preventive information” that involve researchers in the production of scientific expertise with a social and political aim. Communication is analyzed here through the prism of Information and Communication Sciences (ICS), rather than as a phenomenon of the dissemination of information requiring improvement. This study is based on an interdisciplinary “action-research” program (Geography and ICS) carried out in the Hautes-Alpes and Haute-Savoie regions over a period of three years. This article acts as an empirical and reflective object and provides a point of entry into the mountain terrain. The article analyzes contemporary changes in public communication aimed at changing individuals' behavior relating to the environment in “at-risk” regions. Drawing on this experience, and on a critical approach in ICS, we seek to propose interdisciplinary dialogue on the dynamics of research and the production of knowledge about mountain regions.

INDEX

Keywords : natural hazards, communication, preventive information, public policy, environment

Mots-clés : risques naturels, communication, information préventive, politique publique, environnement

AUTEURS

MIKAËL CHAMBRU

Maître de conférences, Université Grenoble Alpes, Labex ITTEM (Innovations et transitions territoriales en montagne), Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC).
mikael.chambru@univ-grenoble-alpes.fr

JEAN-PHILIPPE DE OLIVERIRA

Maître de conférences, Université Grenoble Alpes, Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC), responsable du projet de recherche européen POIA – Co-RESTART – COMMUNICARE.
jeanphilippe.deoliveira@univ-grenoble-alpes.fr